

FI01

LA ROCHELLE (FRANCE)
 du 14 mai au 01 juin 2018

La passation et l'exécution des marchés de services, fournitures et travaux

Public concerné

- > Responsables de l'élaboration des appels d'offres et consultations.
- > Responsables du suivi de l'exécution des marchés de travaux, services et fournitures.
- > Ordonnateurs des dépenses pour les projets financés par les bailleurs de fonds.
- > Conseillers juridiques, consultants indépendants et bureaux d'études.
- > Cadres des collectivités territoriales décentralisées.



Bon à savoir

- > Il est demandé aux participants de se munir de contrats et textes réglementaires qu'ils utilisent dans le cadre de leur fonction.
- > La formation sera illustrée de travaux pratiques et études de cas sur les procédures Union Européenne, Banque Africaine de Développement et Banque Mondiale.

Option certification

- > 1 250 € en supplément par personne.

Prestation pédagogique

- > **5 700€** par personne, hors transport et hébergement.
- > Durée : 3 semaines.
- > Package pédagogique incluant un ordinateur portable.
- > Repas du midi et pauses-café offerts les jours de formation.

Objectifs

- > Maîtriser les procédures de préparation et passation des marchés publics de travaux, fournitures et services.
- > Apréhender les enjeux de la dématérialisation des procédures liés aux achats public.
- > Maîtriser les procédures du suivi de l'exécution des contrats.

>>> Itinéraire pédagogique >>>

Thème 1 - La préparation des marchés

- Les concepts clés de la passation et de l'exécution des marchés.
- Le contrat : acteurs et responsabilités.
- Le choix de la procédure :
 - les différentes catégories de marchés,
 - la procédure la plus adaptée en fonction du type de marché (travaux, fournitures, services) et du financement,
 - les règles de publicité et de mise en concurrence,
 - les documents de référence.
- L'incidence de la dématérialisation des procédures dans l'achat public.

Thème 2 - La passation des marchés

- Définir au mieux ses besoins et préparer le plan de passation des marchés.
- Choisir les critères de sélection et les pondérer.
- Les étapes de la passation des marchés :
 - les appels d'offres ouverts internationaux, restreints et les autres procédures de passation,
 - la préparation des termes de références,
 - les dossiers-types pour les marchés de services, de travaux et fournitures,
 - les spécifications techniques pour les marchés de travaux,
 - la réception, le dépouillement et l'évaluation des offres,
 - la notification, la négociation et l'attribution du marché.

Thème 3 - L'exécution des marchés

- Les cautions de garantie, les assurances et la responsabilité civile.
- Les obligations contractuelles respectives du maître d'ouvrage, du maître d'oeuvre et du titulaire.
- La mise en place des structures de suivi et de contrôle et le rôle de l'ingénieur pour les marchés de travaux.
- Les procédures contractuelles d'évaluation des travaux ou des prestations.
- Les réceptions provisoire et définitive.
- Les réclamations, litiges, contentieux et arbitrages.

CERTIFICATION DE COMPÉTENCES

- La certification de compétences en gestion de la commande publique est proposée en option, en partenariat avec **l'Ecole de Sciences Po Bordeaux**.
- Elle s'obtient à l'issue de plusieurs évaluations : contrôle continu, contrôle de connaissance à l'issue de la formation et étude de cas à remettre 15 jours après la formation.